



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

LES NICH IRS DU CANAL



**Réservez votre nichoir
et contribuez**

à la préservation de la nature

**Prolongation
des inscriptions
jusqu'au
06/01/25**

Visuel non contractuel

**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

#LeCanalAvecMoi

ACCUEILLEZ LES OISEAUX AVEC Les nichoirs du Canal

Le long du tracé du futur Canal Seine-Nord Europe, des travaux destinés à faire place aux chantiers vont démarrer sur votre territoire. Ces opérations s'accompagnent d'actions pour limiter les impacts sur la faune et la flore. C'est dans cette démarche que **la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) vous propose de participer à l'opération « Les nichoirs du Canal ».**



J'agis pour préserver la nature

+ Vous avez un jardin ?

La SCSNE lance un appel aux habitants volontaires des communes du Noyonnais, du Santerre – Haute-Somme et de l'Artois-Cambrésis, avoisinant le futur Canal, pour accueillir dans leur jardin un nichoir à oiseaux afin de créer des habitats de substitution. Cette opération est réalisée sur 5 saisons de nidification.



Pourquoi des nichoirs ?

+ Pour accueillir des oiseaux

Les oiseaux passent une grande partie de leur vie dans les haies, fourrés, lisières et boisements, tant pour s'alimenter, et se reposer que s'y reproduire. La construction du Canal Seine-Nord Europe nécessite de libérer les terrains, en défrichant et déboisant. Cela peut impacter l'habitat des oiseaux. La pose de nichoirs dans les jardins situés à proximité du chantier est ainsi un moyen simple d'offrir aux oiseaux une solution pour installer leur nid et élever leurs petits.



Comment ça marche ?

+ Suite à votre inscription, vous recevrez votre nichoir*

Installez-le dans votre jardin dès réception ou d'ici début mars, avant la période de nidification qui s'étale jusqu'à l'été. Puis, observez durant toute l'année les oiseaux qui s'y installent et apprenez à les reconnaître. À la fin de l'été et pendant 5 ans, partagez vos observations avec la SCSNE et contribuez ainsi au suivi scientifique de l'opération.



COMMENT PARTICIPER ?

Alors, prêt à devenir ornithologue ?
Pour cela, rien de plus simple !



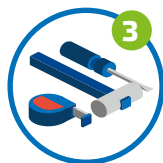
1 JE REMPLIS
LE FORMULAIRE
D'INSCRIPTION
EN LIGNE

le 6 janvier 2025 au plus tard
sur canal-seine-nord-europe.fr/les-nichoirs-du-canal



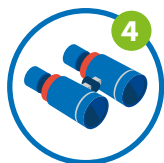
2 JE REÇOIS MON
KIT NICHOIR*

incluant le nichoir + le guide
des bonnes pratiques +
mon atlas des oiseaux



3 J'INSTALLE MON
NICHOIR DANS
MON JARDIN

selon le guide des
bonnes pratiques au plus
tard début mars



4 J'EN PROFITE
ET J'OBSERVE
LA NATURE

tout au long de l'année



5 JE RENSEIGNE
LA FICHE DE
SUIVI FOURNIE**

d'ici fin août 2025 puis une
fois par an jusqu'en 2029



6 JE GARDE LE
NICHOIR APRÈS
LA FIN DE
L'OPÉRATION

pour continuer
mes observations

* Sous réserve des stocks de nichoirs disponibles.

** Fiche de suivi fournie par mail en juin 2025.



Partagez vos plus belles photos sur Instagram avec
#LESNICHOIRSDUCANAL

JE M'INSCRIS!

J'ai un jardin et j'habite sur une commune dans laquelle le Canal Seine-Nord Europe passera bien ?

Le 6 janvier 2025 au plus tard,

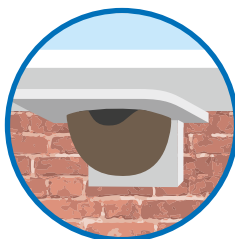
je remplis le formulaire en ligne en scannant le QR Code ou sur : canal-seine-nord-europe.fr/les-nichoirs-du-canal



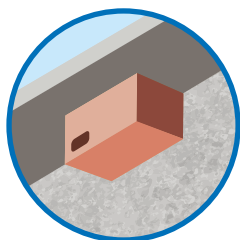
Je choisis le nichoir que je souhaiterais parmi ces quatre modèles :



Le nichoir à mésanges



Le nichoir à hirondelles



Le nichoir à martinets



Le gîte à chauves-souris



Découvrez les témoignages inspirants d'habitants du Compiégnois qui participent déjà à l'opération « Les nichoirs du Canal ».

LE CANAL EN BREF



107 KM DE CANAL

de Compiègne à Aubencheul-au-Bac



64 COMMUNES

des Hauts-de-France traversées



62 FRANCHISSEMENTS

routiers et ferroviaires



3 PONTS-CANAUX

dont un ouvrage de 1 330 m franchissant la Somme



10 QUAIS

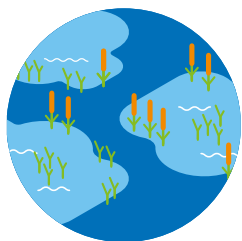
pour le transbordement des marchandises



7 ÉCLUSES

dont une écluse de jonction avec le canal du Nord

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU CANAL



PLUS DE 1200 HECTARES

de plantations et
d'aménagements environnementaux



25 KM

de berges lagunées



PLUS DE 60 SITES

de compensation écologique

Lors de la conception d'un projet d'aménagement, on évalue très précisément ses impacts sur l'environnement (la faune, la flore, l'eau, les sols, etc.). Le projet du Canal est conçu de manière à éviter ou réduire au maximum ces impacts. Quand cela n'est toutefois pas possible, des aménagements environnementaux sont réalisés pour les compenser.

Le programme de compensation environnementale du Canal vise à atteindre et même à dépasser l'équivalence écologique. C'est-à-dire qu'**à terme, l'ensemble des aménagements environnementaux permettra de protéger et d'accroître la biodiversité sur le territoire, par rapport à la situation d'aujourd'hui.**

Éviter/Réduire/Compenser

Un principe inscrit dans la loi depuis 1976 (loi sur la protection de la nature)

Plus de 1 200 hectares de sites naturels vont ainsi être restaurés ou créés pour développer une variété d'habitats (zones humides, prairies sèches, frayères, haies, boisements) favorables à la biodiversité.

Les premiers aménagements environnementaux ont déjà débuté dans l'Oise, la Somme, le Nord et le Pas-de-Calais.



QUE PUIS-JE OBSERVER DANS MON NICOIR ?

En attendant de recevoir votre atlas des oiseaux, voici quelques espèces que vous pourrez observer et accueillir dans votre nichoir tout au long de l'année.



Mésange
bleue



Mésange
charbonnière



Mésange
nonnette



Hirondelle
rustique



Martinet
noir

POUR EN SAVOIR PLUS :

Contact : lesnichoirsducanal@scsne.fr
canal-seine-nord-europe.fr/les-nichoirs-du-canal

Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE